

N° département

Commune

Adresse ou lieu-dit

GUINGAMP

ROSTRENE

Arrondissement

Canton

AUTEL ET RETABLE DU BRAS NORD

N° 2

39.05

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

33.04

22001371

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint Pierre

Emplacement et position dans l'édifice : mur Est du bras Nord

Propriétaire : commune.Protection M.H.État de conservationDossier établi le 3.8.1966

par Brun - Depierre -

revu le 2.1977

par M.M. Tugorès

I- DESCRIPTION

Ensemble autel et retable du Rosaire adossé au mur Est du bras Nord.

Bois teinté; technique de menuiserie.

Dimensions : h. 5,50 m.; l. 4,50 m.; l. 4,50 m.; pr. 0,72 m.

Autel posé sur un emmarchement, à tombeau droit avec devant d'autel orné d'un panneau à grand cadre; un gradin simple, tabernacle, posé sur la table, à battant cintré.

Retable architecturé composé d'un corps central et de deux ailes séparés par des colonnes faisant ressauts. Tableau du Rosaire sur le corps central; niche à dais avec lambrequins et draperies à glands sur les ailes. Corbeilles de fleurs en couronnement des colonnes; panneau en arc outrepassé avec palme et date 1825 au-dessus du corps central

II- HISTOIRE DE L'OEUVRE

La date 1825 portée sur le couronnement du corps central peut correspondre à sa construction; on note par ailleurs dans les archives, en 1826, la pose du lambris des deux ailes de l'église et, à cette même date, des travaux de dorure et peinture pour l'autel du Rosaire (cf. annexe). Retable formant ensemble avec les retables du chœur et du bras Sud et avec les lambris du chœur et des bras.

IV- DOCUMENTATION

A.D. 22 OP V 232

1826. Conseil Municipal, Devis pour travaux à entreprendre (cf. Texte en annexe).

V- ANNEXE

Devis descriptif des travaux de peinture et dorure à entreprendre sur l'autel du Rosaire et sur les autres autels (à la Romaine, des captifs, de Sainte-Anne).

Fig. 1 - cliché 69.22.836 V

PLOUNEVEZ QUINTIN 22

EGLISE PAROISSIALE

Croisillon oriental Nord - Mur Est - Reta-
ble - Elévation n° 2

Cliché DAGORN

69.22.836 V



N° département

Commune

Adresse ou lieu-dit

GUINGAMP

Arrondissement

ROSTRENEN

Canton

AUTEL ET RETABLE SUD

N° 3

39.05

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

33.04

2201371

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint Pierre

Emplacement et position dans l'édifice : mur Est du bras Sud

PropriétaireProtection M.H.État de conservation

Dossier établi le 3.8.1966 par Brun Depierre
 revu le 2.1977 par Tugores

I- DESCRIPTION

Ensemble autel et retable adossé au mur Est du bras Sud.

Bois teinté, technique de menuiserie.

Dimensions : h. environ 5,50; L. 3,50; Pr. 1,00.

Autel en tombeau droit, sur un emmarchement, à devant orné de quatre colonnettes à demi-engagées, à chapiteau corinthien; tabernacle, posé sur la table, avec battant orné d'un calice et surmonté de deux têtes d'angelots; il est encadré de deux gradins encastrés entre les soubassements des ailes du retable.

Retable architecturé, composé de trois travées, les travées latérales débordent légèrement l'autel mais ne constituent pas vraiment des ailes. Travée centrale ornée d'un tableau (Présentation de la Vierge au Temple?); travées latérales à ressaut constituée d'une niche à coquille encadrée de deux colonnes portant l'entablement sommé d'un fronton triangulaire. Feuillages sur le culot des niches, pampres sur le tiers inférieur des colonnes, tête d'angelot au-dessus des niches et dans le tympan des frontons, coeur enflammé en guise de pot-à-feu.

II- HISTOIRE DE L'OEUVRE

Provenance : atelier régional.

Datation : début XIX^e siècle.

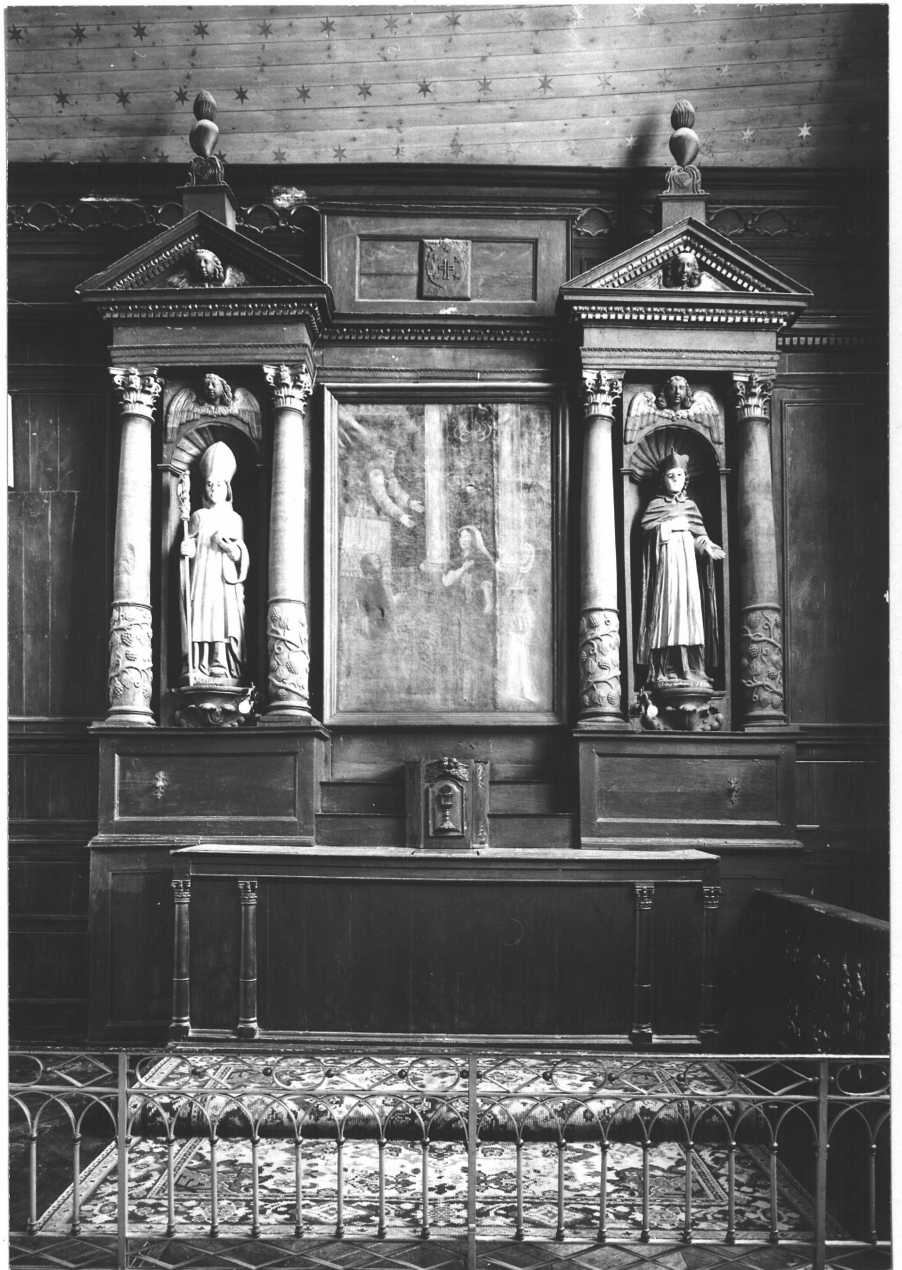
Fig. 1 - cliché 69.22.965 V

EGLISE PAROISSIALE

Croisillon oriental Sud - Mur Est - Retable
Elévation

Cliché DAGORN

69.22.965 V



Adresse ou lieu-dit

ROSTRENEN

Arrondissement

Canton

LAMBRIS DE HAUTEUR

39.05

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

22001371

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint Pierre

Emplacement et position dans l'édifice : murs Est du bras Nord et Sud

Propriétaire : communeProtection M.H.État de conservationDossier établi le février 1977 par M.M. Tugorès

revu le par

I- DESCRIPTION

Lambris de hauteur couvrant les murs Est des bras Nord et Sud et prolongeant le lambris du chœur.

Bois teinté, technique de menuiserie.

Lambris formant ensemble avec les retables latéraux et constitués d'un soubassement à trois panneaux superposés, avec panneau du niveau principal à grand cadre, entablement, et frise supérieure à feuillage stylisé. L'adaptation du lambris à son retable se voit dans l'entablement, à simples denticules au Sud, avec frise de lauriers au Nord, tout comme l'entablement des retables correspondants.

II- HISTOIRE DE L'OEUVRE

Provenance : atelier régional.

Datation : 1826 (travaux concernant la couverture, le lambris des deux ailes de l'église, les "embellissements" faits à l'église mentionnés dans les Comptes de Fabrique).

IV- DOCUMENTATION

A.D. 22 IO V 232

1826. Compte-rendu du Trésorier de la Fabrique.